

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

**Étymologie : « Coat-Méal signifierait bois de la seigneurie, ou, plus justement, ancienne seigneurie »**

Ce livre est publié dans la collection Monographies des villes et villages de France, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 630 titres à ce jour. « C'est un bois de néfliers, situé à Prat-ar-C'hef, qui aurait donné son nom à Coat-Méal, écrit l'auteur, recensant au début de son ouvrage les différentes hypothèses de l'étymologie de cette appellation. Dans la région, en effet, on traduit bois de néfliers par coat-mespêr ou coat-mèles. » Cependant, l'influence de ce détail topographique ne lui paraissant pas convaincante, il évoque une autre hypothèse qui a été avancée : « Coat-Méal serait le bois où fut assassiné Gilles de Bretagne vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle : le soldat accusé de l'avoir tué s'appelait Méél. » Mais cette opinion « est à rejeter, tranche-t-il, puisque Coat-Méal existait, avec le même nom, bien avant cette date. » Quant à l'explication selon laquelle « Coat-Méal veut dire : Coat-Melle, ces deux mots bretons se traduisant par vaste bois », elle est applicable à trop de lieux pour emporter l'adhésion. Par contre, « le mot Maël signifie seigneurie : on connaît Maël-Carhaix, Maël-Pestivien... Pourquoi Coat-Méal ne serait-il pas un maël ? On peut faire remarquer qu'aujourd'hui encore on ne prononce guère en breton ni Coat-Méal ni Coat-Melle ; tous disent Cozmèle, la partie mèle prononcée plutôt comme maël. J'ai grande envie de croire que Coat-Méal signifierait « bois de la seigneurie » ou, plus justement, « ancienne seigneurie ». Le champ reste ouvert. »

## Bientôt réédité COAT-MÉAL

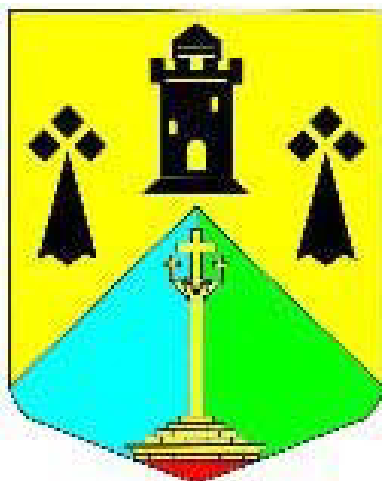
Principauté de Léon

**Le Castel-Uhel se trouvait au centre de la vicomté de Coat-Méal**

**Par l'abbé François-Marie CALVEZ**

Aujourd'hui commune du département du Finistère, canton de Plabennec (arrondissement de Brest), comme Bourg-Blanc et Le Drennec, Kernilis et Kersaint-Plabennec, Lanarvily, Loc-Brévalaire et Plouvien, Coat-Méal eut jadis un destin glorieux dont on peut trouver l'origine dans le Castel-Uhel, une motte énorme qui « portait à son sommet des traces de constructions fort importantes et, au bas, des douves circulaires très profondes ». Castellum sous l'occupation romaine (découverte d'un tumulus, distant

d'1 km, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), il fut détruit à une date indéterminée (au cours des guerres de la Ligue ?), mais il se trouvait au centre de la vicomté de Coat-Méal et il semble très probable que c'est son importance et celle du Castel-Trémazan, le plus beau fief du comté de Léon, qui incitèrent les seigneurs de l'époque à créer la châtellenie de Coat-Méal. C'est beaucoup plus tard, en 1572, que fut érigée la principauté de Léon, en faveur du grand Henri, vicomte de Rohan et ce titre fut renouvelé au bénéfice du seigneur Rohan-Chabot ; la maison Chabot, originaire du Poitou, s'étant alliée, en 1645, à la maison de Rohan, par le mariage d'Henri Chabot avec la fille unique du grand Henri de Rohan.



**En 1875, la commune est rafferme dans son existence menacée**

Dotée d'un Appendice (entre autres sur les noms disparus), cette monographie comporte trois parties principales. La première est consacrée à Coat-Méal, des origines (castellum romain devenu le Castel-Uhel) jusqu'à l'acquisition, par le roi, des biens de Rohan et du Chastel en 1786, en passant par la constitution de la vicomté (1179), l'achat de Coat-Méal par Olivier du Chastel (1437) et l'érection de la principauté, en 1572, en faveur du grand Henri, vicomte de Rohan, tous les actes, à partir de 1645, étant signés par le duc de Rohan-Chabot ou par les barons du Chastel. La deuxième partie, intitulée Géographie de Coat-Méal, traite surtout de la commune, qui ne dépendait que de ses seigneurs, qui était la plus petite du Finistère et qui est étudiée ici dans une triple perspective : celle de la Révolution, toutes les rentes étant confisquées et la petite commune vivant dans un état proche de la misère, du choléra en 1832 (lettre du maire au sous-préfet le 15 juillet) et de son agrandissement : séance extraordinaire du conseil municipal le 2 avril 1830 pour décider de la réunion de la commune à celle de Plouguin ou du démembrement de celle-ci pour la conservation de celle-là ; ce n'est qu'en 1875 que Coat-Méal est rafferme dans son existence menacée... Autres aspects étudiés : sa superficie et sa situation, les cours d'eau et les moulins, les voies de communication et l'instruction, la démographie et l'activité agricole. Enfin, la troisième partie concerne la vie religieuse à Coat-Méal : le prieuré qui dépendait de l'abbaye de Daoulas et l'église (description minutieuse et histoire), les monuments religieux (les croix, le calvaire du Castel-Uhel et la petite fontaine) et la liste des prêtres, chanoines, prieurs et recteurs, ainsi que les anciennes rentes : jusqu'à la Révolution, l'église était très riche.

**UNE COLLECTION  
UNIQUE EN FRANCE  
DE 2638 TITRES**

**70 TITRES SUR  
LE FINISTÈRE**

**Renseignements au  
03 23 20 32 19**

